



PORTEURS DU PROJET :
- ARKOLIA ÉNERGIES
- ÉNERGIE PARTAGÉE
- SDESM énergies



TAILLE DU PARC :
5 à 6 éoliennes



PUISSANCE UNITAIRE :
Entre 2 et 3 MW



ATOUPS POUR
LE TERRITOIRE :
- Énergie verte
- Retombées financières à
investir dans la commune
- Financement participatif
ouvert aux citoyens

Madame, Monsieur,

Face au dérèglement climatique, l'Île-de-France comme les autres régions françaises s'est engagée à contribuer à l'effort national de production d'énergies renouvelables. À ce jour, la région produit actuellement 5 % de sa propre consommation (*source RTE 2016*) d'électricité alors que le territoire détient de nombreuses ressources naturelles.

« À Ichy, on n'a pas de pétrole... mais on a du vent ! » Et si votre commune devenait demain un territoire à énergie positive, produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme ? Au vu des avantages pour elles, de nombreuses communes et collectivités rurales ont déjà décidé de franchir le pas, et de produire localement leur propre énergie verte.

Arkolia Énergies, spécialiste des projets éoliens et Énergie Partagée, le mouvement associatif de l'énergie citoyenne s'associent avec la Société d'Économie Mixte locale SDESM énergies, pour proposer et porter un projet de parc éolien sur votre commune.

C'est avec l'accord préalable de vos élus que nous avons lancé des études de faisabilité d'un parc éolien à Ichy, pour examiner les aspects techniques et pour orienter le projet ainsi que ses retombées économiques au bénéfice de votre territoire.

Nous vous invitons à venir échanger avec nous lors de deux permanences en mairie, les :

**16 et 17 mai 2018, de 17h à 21h
à la salle communale d'Ichy**

Nous répondrons à vos questions, serons à l'écoute de vos remarques et vos propositions. Vos retours sur le projet seront précieux pour l'améliorer, en limiter les impacts dans le but de maximiser les bienfaits pour la commune d'Ichy et ses habitants.

Nous vous remercions chaleureusement pour l'intérêt que vous porterez à cette lettre d'information, et nous espérons vous rencontrer nombreux lors d'une de nos permanences !

arkolia
ÉNERGIES



ÉNERGIE
PARTAGÉE

SDESM
énergies

Olivier Gobaut
Directeur Général
SDESM énergies

Olivier Berland
Animateur en Île-de-France
Énergie Partagée

Antoine Jacob
Directeur Développement
Arkolia Énergies

PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET ÉOLIEN

Ils l'ont déjà fait !

«Un projet éolien porté avec les collectivités et les habitants d'un territoire, c'est une manière pour chacun de s'engager très concrètement pour lutter contre le changement climatique et créer de nouvelles habitudes de démocratie locale.»

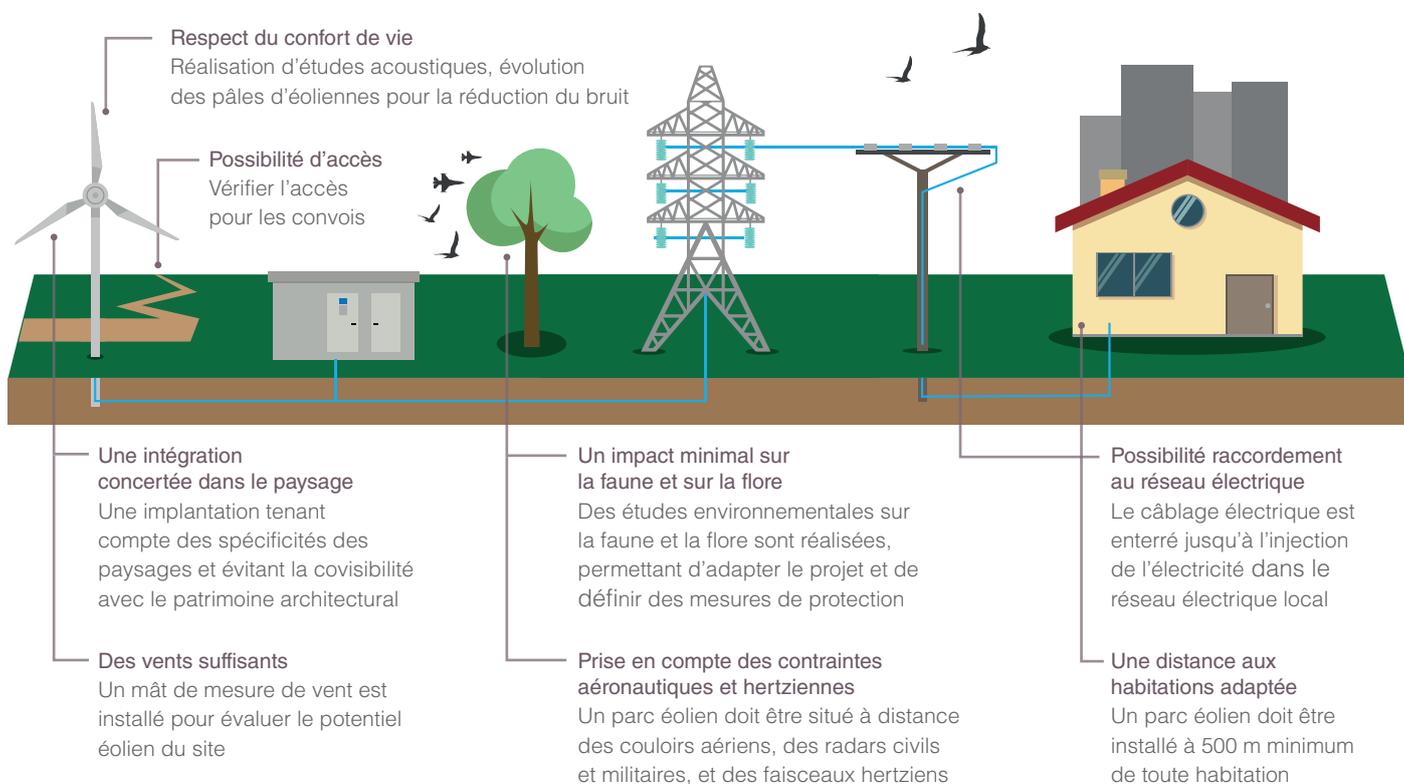
Robert Rochaud, habitant de Poitiers, impliqué dans le projet éolien de Champs Chagnots

"Nous, citoyens et collectivités locales, sommes en première ligne des mutations écologiques et climatiques. Regroupés, nous pouvons développer des réponses pour adapter notre territoire et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ces projets collectifs de production d'énergie répondent à une nécessité : celle de créer collectivement nos propres antidotes aux énergies fossiles."

Thierry Jansoone, impliqué dans le projet Solis dans le Nord

Comment réaliser un projet éolien ?

La commune d'Ichy est propice au développement d'éoliennes de par son potentiel venteux. Comme dans tout projet, ces dernières doivent se trouver à plus de 500 m des habitations, et dans le cadre du projet d'Ichy, la zone d'étude permet de rallonger cette distance réglementaire. Arkolia Énergies, Énergie Partagée, et SDESM énergies font appel à des experts écologues et paysagistes qui évaluent la faisabilité écologique et environnementale sur le territoire dans le respect des écosystèmes.



LES ÉTAPES DU PROJET

1- Présentation du projet au Conseil Municipal

2 - Présentation aux acteurs du territoire (communauté de communes, communes voisines, maires...)

3 - Envoi de lettres d'information
4 - Permanences
5 - Site web
6 - Mise en place d'un comité de suivi et présentation des résultats

DÉVELOPPEMENT (3 à 5 ans)

IDENTIFICATION PROJET
(6 mois à 1 an)

ÉTUDE DE FAISABILITÉ
(6 mois à 1 an)

CONCEPTION DU PROJET
(1 à 2 ans)

Délimitation d'une zone d'étude

MAI 2018

UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE À ICHY

Arkolia Énergies, Énergie Partagée, et le SDESM énergies souhaitent travailler main dans la main avec les citoyens et les élus du territoire pour concevoir un projet solidaire et respectueux

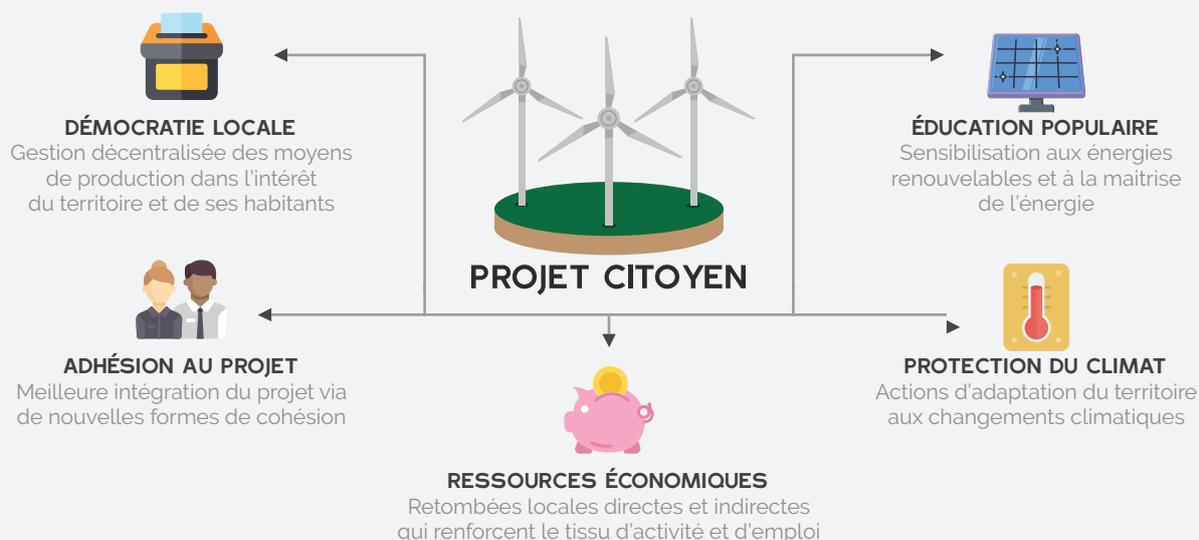
Un projet d'énergie citoyenne, c'est quoi ?

On appelle «citoyen» un projet de production d'énergie renouvelable qui ouvre une partie de son capital au financement collectif et son pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. Les collectivités et habitants sont les premiers bénéficiaires, grâce aux retombées économiques locales.

Ces projets citoyens ont en commun :

- **Un fort ancrage local :**
en lien direct avec les collectivités, les habitants et associations du territoire
- **Une logique écologique :**
dans toutes les dimensions du projet : choix des matériels, des prestataires, affectation des recettes
- **Une exigence de transparence et de démocratie :**
dans les prises de décisions opérationnelles des projets
- **Une finalité non spéculative :**
ces projets ont pour vocation première de produire une énergie verte consommée localement

QUEL INTÉRÊT POUR LES CITOYENS ?



7 - Enquête publique
8 - Ouverture du financement citoyen

RÉALISATION (1 an)

EXPLOITATION (>15 ans)

INSTRUCTION
(1 an)

TRAVAUX
(1 an)

VIE DU PARC
(15 ans et plus)

Dépôt du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter

Obtention du permis de construire et de l'autorisation d'exploiter

Mise en service

ARKOLIA ÉNERGIES

Arkolia Énergies a été créée par deux pionniers des énergies renouvelables, avec la conviction qu'un jour, la production locale d'une énergie propre permettra de gagner l'indépendance énergétique. Notre société, toujours dirigée par ses deux membres fondateurs, œuvre pour démocratiser les énergies renouvelables et décentraliser leur production.

L'état d'esprit, impulsé dès notre création, est collaboratif et en mode projet. Il encourage et valorise les prises d'initiatives et les propositions autour de 3 valeurs communes : performance, innovation et humanité.

La société propose la construction clé en main de centrales de production électrique à partir d'énergies renouvelables (solaire, éolien et biogaz). Notre différence réside dans notre approche multi-énergies et notre volonté de travailler avec les acteurs locaux.

ÉNERGIE PARTAGÉE

Énergie Partagée accompagne et finance les projets de production d'énergie renouvelable portés et maîtrisés par les acteurs de territoires : habitants et collectivités locales. Avec Énergie Partagée, chacun peut prendre part dans la transition énergétique en investissant et s'investissant dans les projets d'intérêt général (éoliens, solaires, hydroélectriques, bois-énergie, etc) qui se développent partout en France.

Énergie Partagée s'engage auprès des citoyens et de leurs collectivités pour les aider à transformer leurs idées en projets concrets. Grâce à son réseau d'adhérents et de projets pionniers, Énergie Partagée met à disposition des compétences techniques, juridiques et économiques. C'est la mission des animateurs régionaux : mettre en relation les porteurs de projet et leur proposer un outillage méthodologique complet : formations collectives, accompagnement adapté, etc.

SDESM ÉNERGIES

Le SDESM est le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne. Regroupant 440 communes du Département, il a la responsabilité notamment de mettre en concession le réseau d'électricité. Depuis 2011, le SDESM accompagne ses communes dans la transition énergétique. Il est ainsi un relai pour les communes sur toutes les questions énergétiques.

En 2017, le SDESM a créé, en partenariat avec la caisse des dépôts, la société SDESM énergies pour développer ou participer à des projets d'énergies renouvelables en lien avec le territoire. SDESM énergies soutient et participe au déploiement d'un parc éolien sur la commune d'Ichy.



Une équipe dédiée présente sur le terrain, un contact privilégié pour vous :

Audrey Viala
Chef de projets
Arkolia Énergies

Olivier Berland
Animateur en Île-de-France
Énergie Partagée

Olivier Gobaut
Directeur Général
SDESM énergies

Pour nous contacter :
projetichy@arkolia-energies.com